

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Préfet,
Monseigneur,
Monsieur le Chef du service Académique
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du Conseil Territorial,
Madame le Maire,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,
Et vous les élèves et collégiens qui fréquentez les établissements de l'Enseignement Catholique.

C'est un grand honneur de recevoir, pour la première fois dans l'histoire de notre archipel, le Ministre de l'Éducation Nationale.

Sachez, Monsieur le Ministre, que Saint-Pierre et Miquelon a déjà eu le privilège de compter, parmi ses administrateurs, un futur Ministre de l'Education Nationale en la personne de Monsieur Alain Savary.

L'histoire de l'enseignement Catholique débute avec nos ancêtres bretons, normands et basques venus pêcher autour de nos côtes, souvent accompagnés de leur famille. Installés sur l'Île aux Marins d'abord, sur Saint-Pierre puis sur Miquelon ensuite, les parents aspiraient à ce que leurs enfants soient éduqués et instruits en vue d'assurer leur avenir.

Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny arrivent sur l'archipel le 20 juillet 1826, d'abord pour travailler au sein de l'hôpital de la « Colonie » puis, constatant les besoins immenses et les demandes des familles, elles prennent en charge, dès l'année suivante, la formation intellectuelle et l'éducation des jeunes filles.

De leur côté, les frères de Ploërmel abandonnent leur terre d'Armorique pour assurer l'enseignement des garçons dans les classes du primaire.

C'est sur insistance du Gouverneur de la Colonie, après deux tentatives infructueuses auprès de la Congrégation des Spiritains, que les Pères acceptent, lors d'un troisième chapitre général, d'envoyer à Saint-Pierre et Miquelon des prêtres pour assurer l'éducation de jeunes adolescents âgés de 12 à 16 ans qui traînaient désœuvrés dans les rues de l'archipel. Ceux-ci aidaient certes leurs parents à bord des doris pendant la belle saison mais erraient désœuvrés dans les rues de la ville du mois d'octobre jusqu'au mois de mars de l'année suivante, période pendant laquelle la navigation en doris était impossible.

En osant une « toute petite » prétérition, je passerai sur la période trouble du début du XX^{ème} siècle qui vit l'expulsion manu militari des frères de Ploërmel, à bord d'un navire de guerre détourné des bancs de Terre-Neuve, sous les quolibets de la population qui assista impuissante à ce qu'elle considéra comme une nouvelle déportation mais soutint avec ferveur les Sœurs Saint-Joseph de Cluny qui conservèrent le Pensionnat Saint-Louis de Gonzague pour l'enseignement et la formation des jeunes filles.

Il faut attendre le 28 avril 1909 pour qu'un jeune Breton : Mathurin Le Hors, tout juste diplômé, se rende à Saint-Pierre et Miquelon en qualité de professeur et accomplisse les formalités administratives

nécessaires pour ouvrir, de nouveau, une école primaire et secondaire pour les garçons. L'établissement portera le nom de « Collège Saint-Christophe », inspiré du prénom du préfet apostolique alors en charge de Saint-Pierre et Miquelon, Monseigneur Christophe Légasse.

En 1922, Monseigneur Heitz, également préfet apostolique, est en charge de la paroisse de Saint-Pierre et Miquelon et offre un bel immeuble à l'école paroissiale à savoir Sainte Croisine, bâtiment dans lequel nous sommes réunis aujourd'hui.

Plusieurs prêtres de la congrégation des Spiritains assureront l'enseignement au Collège Saint-Christophe, dont le Père François Maurer qui en prendra également la direction.

Saint-Pierre et Miquelon aura l'honneur de recevoir le Président de la République, Monsieur Charles De Gaulle le 20 juillet 1967 avant son fameux voyage au Québec qui fera tant de remous !

C'est la première visite d'un président de la République sur nos îles.

Il faut savoir que, depuis l'armistice du 22 juin 1940 et l'occupation partielle de la France métropolitaine par les Allemands, l'administration de l'île est sous le contrôle du gouvernement de Vichy.

L'île dispose alors d'un puissant poste émetteur radio et d'un câble transatlantique. Ces moyens de communications confèrent à l'île une position stratégique à l'entrée du Saint-Laurent et font craindre à certains des vues annexionnistes du Canada voisin sur l'archipel.

En novembre 1941, le Général de Gaulle envoie l'amiral Muselier au Canada dans le but de préparer une opération sur l'île.

Malgré son désaccord, l'amiral Muselier s'exécute et orchestre le ralliement de l'archipel, à l'insu et contre l'avis des autorités américaines et canadiennes, mais avec un premier assentiment de Winston Churchill. Le 23 décembre, la flottille française appareille sous prétexte d'entraînement avec 230 hommes. Elle aborde les îles le 24 à trois heures du matin. Face à une poignée de gendarmes, l'affaire est réglée en vingt minutes sans un coup de feu.

Saint-Pierre-et-Miquelon est ainsi l'une des premières terres françaises ralliées à la France libre avec le plein accord de la population. Le Général de Gaulle tenait à rencontrer les habitants de l'île qui lui avaient accordé leur soutien. C'est chose faite le 20 juillet 1967.

Le Général voulut également régulariser la situation de l'enseignement catholique de Saint-Pierre et Miquelon auquel la population des îles était attachée et promit à Monseigneur François Maurer, premier évêque de Saint-Pierre et Miquelon, d'établir un contrat d'association entre les établissements de l'Enseignement Catholique et l'Etat. Cinq années seront nécessaires pour concrétiser ce vœu et aboutir à la signature du contrat le 30 juin 1972.

Depuis cette date, tous les établissements de l'Enseignement Catholique de Saint-Pierre et Miquelon sont en contrat d'association avec l'Etat, respectent leurs obligations contractuelles et œuvrent, en partenariat avec les établissements de l'enseignement public à la formation intellectuelle et civique des jeunes Saint-Pierrais et Miquelonnais. Mais elle a à cœur d'y apporter une contribution particulière en accueillant les élèves à besoins pédagogiques particuliers au sein de structures comme la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, la SEGPA, et l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, l'ULIS. L'enseignement Catholique participe donc à la formation humaine, civique, intellectuelle et spirituelle de tous les jeunes qui lui sont confiés. L'enseignement catholique prête une attention toute particulière à l'ouverture de tous ces jeunes aux problématiques du monde actuel et, parallèlement, vise à la maîtrise des nouvelles technologies. A ce titre, le Collège Saint-Christophe et l'école Sainte Croisine s'inscrivent

dans le plan numérique pour l'éducation qui vise à développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et développer l'autonomie, en formant des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique, en préparant les élèves aux emplois digitaux de demain, en résumé : en œuvrant pour faciliter leur insertion dans leur future vie professionnelle tout en les préparant à être acteur du monde de demain.

Monsieur le Ministre, lors de votre intervention de rentrée, j'ai été très heureux d'apprendre que vous souhaitiez voir s'implanter une chorale dans un maximum d'établissements scolaires. Cette volonté rejoint la mienne puisque, depuis 30 ans maintenant, le Collège Saint-Christophe dispose d'une chorale et même si c'est une vieille dame qui existait avant même que je ne prenne la Direction de l'établissement, il me faut vous avouer qu'elle provoque chez moi toujours le même émoi !

Sachez enfin, que l'enseignement Catholique, partenaire de l'Enseignement Public, conjugue ses moyens avec le Lycée Emile Letournel pour que tous les élèves scolarisés de la sixième à la terminale au sein de nos deux établissements puissent intégrer cette chorale.

C'est donc un honneur pour moi de vous offrir ce moment d'unité et de partenariat au travers de ces quelques morceaux interprétés par la Chorale Saint-Christophe.

Bienvenue dans l'Enseignement Privé Catholique, Monsieur le Ministre.

Georges CAMBRAY

Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique
Visite ministérielle du vendredi 25 Mai 2018

Suivent les trois morceaux choisis par le professeur de Musique : Madame Claire POIRIER

- « Le départ du Tambour »

chanson écrite par un artiste de Saint-Pierre et Miquelon : M. Henri LAFITTE.

- « Pris pour cible »

chanson écrite par une Lycéenne de la chorale Saint-Christophe : Mlle Julie VIGNEAU.

- « Vois sur ton chemin »

chanson tirée de l'album « Les choristes » (2004) écrite et mise en musique par Christophe BARRATIER et Bruno COULAIS.